

Le Président de Normandie Université

Vu la circulaire du Ministère de l'action et des comptes publics du 5 janvier 2018 relative à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique de l'Etat (NOR : CPAF1735082C),

Arrête

Article 1^{er} : Dans le cadre de la préparation des élections professionnelles de 2022, il convient que le chef d'établissement auprès duquel est placé le comité technique d'établissement fasse connaître, avant le 31 mars 2022, aux personnels et aux organisations syndicales, les chiffres relatifs aux effectifs (nombre de femmes, d'hommes et pourcentage de chaque genre), tels qu'ils ressortent de la photographie effectuée au 1^{er} janvier 2022.

Article 2 : Les chiffres relatifs aux effectifs de la ComUE Normandie Université, à la date du 1^{er} janvier 2022, sont les suivants :

Nombre d'agents :	388
Dont femmes :	196 soit 50,51 %
Dont hommes :	192 soit 49,48% .

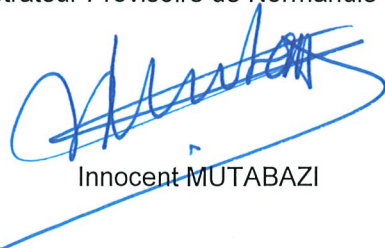
Article 3 : La Directrice Générale des Services de Normandie Université est chargée de la diffusion du présent arrêté.

Fait à Caen, le 17 mars 2022

L'Administrateur Provisoire de Normandie Université,



Normandie Université


Innocent MUTABAZI

